

Image not found or type unknown



Information regularisations

Par **mirage7**, le **09/07/2013** à **12:30**

bjr. je suis ici depuis 2001 et l'année dernier en juin 2012 j'ai été contrôlé à la frontière francobelge après une visite familiale. j'ai passé 4 jours au centre fermé après d'être libéré mais dans le pv ils m'ont mis que je suis rentré en France que le 4 juin 2012. question: est-ce vrai je ne peux pas déposer mon dossier de régularisation car je suis rentré; selon eux; qu'en 2012 et où sont mes 11 ans ici en France. merci de votre réponse